



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

**COMITE D'ETUDE ET D'INFORMATION
SUR LA DROGUE ET LES ADDICTIONS**

24 rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2019

Dossier suivi par M. Sébastien CRUEGE - Commissaire aux Comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

**COMITE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LA DROGUE ET LES
ADDICTIONS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Assemblée Générale,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au COVID 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables :

Des provisions ont été comptabilisées au passif du bilan pour un montant total de 1 168 688 €. Nous avons obtenu les éléments probants sur le caractère raisonnable de l'évaluation de ces provisions et sur leur conformité au regard de la réglementation applicable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué que les mesures mises en place ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 24 juillet 2020
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC



Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes associé

Bilan

Compte
de
Résultat

Annexe

COMPTES DE L'ASSOCIATION

Exercice clos le 31 décembre 2019

BILAN ASSOCIATION 2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	9 250	8 106	1 144	2 704
Concessions, brevets, droits similaires	39 718	38 641	1 077	1 983
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 161	2 161	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	196 639	1 846	194 793	195 239
Constructions	4 580 947	2 326 004	2 254 943	2 426 828
Installations techniques, matériel et outillage industriels	643 198	401 261	241 937	132 185
Autres immobilisations corporelles	1 502 150	1 164 501	337 650	371 395
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	0		0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	1 020		1 020	1 020
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			0	0
Autres titres immobilisés	21 546		21 546	21 546
Prêts	1 216		1 216	1 095
Autres immobilisations financières	35 657		35 657	48 642
TOTAL (I)	7 033 501	3 942 519	3 090 982	3 202 637
Compte de liaison				
TOTAL (II)			0	0
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks en cours</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Créances usagers et comptes rattachés			124 099	72 587
Autres créances				
- Fournisseurs débiteurs			20 936	181
- Personnel			33	5 057
- Organismes sociaux			37 098	26 000
- Etat, impôts sur les bénéfices				
- Etat, taxes et versement assimilés				
- Autres			354 361	345 536
<i>Valeurs mobilières de placement</i>			250 021	250 000
Disponibilités			1 767 965	1 007 474
Charges constatées d'avance			47 628	39 801
TOTAL (III)	0		2 602 141	1 746 638
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)			5 693 123	4 949 275

BILAN ASSOCIATION 2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	471 614	471 614
Fonds associatifs avec droit de reprise	326 998	326 998
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
- Ecart de réévaluation	53 367	53 367
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	663 659	663 659
- Réserves de compensation	470 729	457 866
- Excédents affectés à la couverture du BFR	488 598	472 730
- Autres réserves	42 616	42 616
Report à nouveau		
- RAN (gestion non contrôlée)	-1 977 363	-1 827 315
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	249 996	147 544
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-192 008	-152 251
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	90 772	-58 622
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	85 967	100 281
Provisions réglementées		
- Couverture du BFR	71 109	71 109
- Provisions pour renouvellement des immobilisations	748 654	549 823
- Réserves des plus-values nettes d'actif	166 612	159 217
- Immobilisations grevées de droit		
TOTAL (I)	1 761 318	1 478 636
Compte de liaison		
TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques et charges	1 168 689	816 755
TOTAL (III)	1 168 689	816 755
Fonds dédiés		
- Sur subventions de fonctionnement	280 833	210 713
- Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	280 833	210 713
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	1 042 566	1 195 424
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	8 295	500
Fournisseurs et comptes rattachés	303 231	193 577
Dettes fiscales et sociales	1 065 822	984 409
Autres	10 600	12 232
Produits constatés d'avance	51 768	57 028
TOTAL (V)	2 482 282	2 443 170
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	5 693 123	4 949 274

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue biens		
- prestations de services	548 209	425 198
- divers		
Production stockée ou déstockage de production	0	0
Production immobilisée	0	0
Dotations et produits de tarification	8 375 562	7 670 872
Subventions d'exploitations et participations	1 025 905	778 390
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	82 708	248 833
Transferts de charges	331 027	176 335
Autres produits	155 992	77 534
TOTAL I	10 519 402	9 377 161
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	3 482	9 799
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	0	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	3 482	9 799
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	0	125
- exercices antérieurs	15 929	6 892
Sur opérations en capital	52 607	37 431
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	33 368	
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		32 079
- reprises sur autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	112 858	229 010
Transferts de charges		
TOTAL III	214 762	305 537
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	10 737 646	9 692 497
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		58 622
TOTAL GENERAL	10 737 646	9 751 119

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION (suite)

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et autres approvisionnements	2 275	4 634
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	692 712	693 765
Services extérieurs	701 194	682 288
Autres services extérieurs	690 209	593 998
Impôts, taxes et versements assimilés	549 710	411 798
- sur rémunérations		
- autres		
Charges de personnel		
- salaires et traitements	4 686 733	4 416 669
- charges sociales	1 959 292	2 052 345
- autres charges de personnels	17 654	49 942
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements	357 002	341 057
- des immobilisations		
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
- sur actif circulant	0	1 485
- pour risques et charges d'exploitation	418 857	259 938
Autres charges	56 962	95 726
Total des charges d'exploitation (I)	10 132 600	9 603 644
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 474	32 050
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)	28 474	32 050
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	3 447	3 107
Sur exercice antérieur	25 718	4 643
Sur opérations en capital	22 333	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant	7 394	0
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	243 929	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	182 979	107 675
Total des charges exceptionnelles (IV)	485 799	115 425
Impôts sur les sociétés (V)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	10 646 874	9 751 119
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	90 772	
TOTAL GENERAL	10 737 646	9 751 119

CENTRE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LA DROGUE ET LES ADDICTIONS
"CEID-Addictions"
24 rue du Parlement St Pierre 33000 BORDEAUX

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat	Informations	
	Non produites	Produites (page)
PREAMBULE		
1 REGLES ET METHODES COMPTABLES		
1.1 Principes comptables et méthodes de base		7
1.2 Evènements significatifs de l'exercice		8
1.3 Engagements reçus et donnés		9
2 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
2.1 Etat de l'actif immobilisé et des amortissements		10
2.2 Fonds associatifs		11
2.3 Etat des réserves		11
2.4 Etat des subventions d'investissement		12
2.5 Etat des provisions		12
2.6 Fonds dédiés		13
2.7 Etat des échéances, créances et dettes		13
2.8 Comptes de régularisation		14
2.9 Autres informations		14
3 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
3.1 Analyse sectorielle du résultat		15
3.2 Tableau des effectifs		15
3.3 Dettes garanties	NP	

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 693 123 euros
Le compte de résultat affiche un total produits de 10 737 646 euros et un total charges de 10 646 874 euros, dégageant ainsi un résultat excédentaire de 90 772 euros
L'exercice considéré, d'une durée de 12 mois, débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019

ANNEXE 1.1 **PRINCIPES COMPTABLES** **METHODES DE BASE**

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis et présentés conformément aux règles du plan comptable général et aux dispositions particulières prévues :

- par le règlement ANC 2016-07
- par le décret n° 2003-1010 du 22/10/2003 applicable aux établissements sociaux et médicaux-sociaux
- pour les organismes de formation
- Application des règlements CRC 2002-10 et 2004-6 concernant la comptabilisation des actifs et les méthodes d'amortissement :
- Les frais d'acquisition d'immobilisations ont été incorporés au coût d'acquisition des immeubles
- Les immeubles ont fait l'objet d'une décomposition en fonction de la durée d'utilisation des composants

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE 1.2

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A la date de clôture des comptes, l'activité de l'Association n'était pas impactée par la crise sanitaire liée à la propagation de la COVID-19, aussi il n'a pas été nécessaire de réajuster les états financiers 2019. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives, pour l'exercice 2020, qui puissent remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

ANNEXE 1.3

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Privilège de prêteur de deniers de premier rang à hauteur de 70 000 € au profit du Crédit Coopératif sur l'ensemble immobilier situé 33 impasse du IV Septembre à Bègles.

Privilège de prêteur de deniers de premier rang à hauteur de 1 060 000 € au profit du Crédit Coopératif sur l'ensemble immobilier situé 10 à 18 place Franck Chassaigne, 33720 BARSAC

Privilège de prêteur de deniers de premier rang à hauteur de 130 000 € au profit du Crédit Coopératif sur l'ensemble immobilier situé 20 place Pey-Berland à Bordeaux.

Privilège de prêteur de deniers de premier rang à hauteur de 287 000 € au profit du Crédit Coopératif sur l'ensemble immobilier situé 50 rue Billaudel à Bordeaux.

Privilège de prêteur de deniers de premier rang à hauteur de 660 000 € au profit du Crédit Mutuel sur l'ensemble immobilier situé Ferme Merlet à St Martin de Laye.

Engagement retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de l'engagement de retraite s'élève à 873 428 € et se répartit comme suit :

- montant brut des indemnités de départ à la retraite : 602 361,00 €
- charges sociales et fiscales correspondantes (45%) : 271 067,00 €

Les hypothèses de base retenues sont les suivantes :

- calcul des droits acquis selon la convention collective 66
- conditions de départ : départ volontaire
- âge de départ en retraite : 65 ans
- progression des rémunérations de 1% par an
- taux d'actualisation financière : 0,62% par an
- application des tables de mortalité générale et de probabilité de présence dans l'association selon l'âge du salarié et le rythme de "turnover"

Cette provision est en partie externalisée à l'organisme Malakoff-Médéric.

Solde des engagements externalisés au 31/12/2018 : 298 283,65 €

En 2019, ce solde a été augmenté de cotisations et d'intérêts pour 36 255,46 € et diminué de prestations versées et de frais de gestion pour 1 558,94 €.

Solde des engagements externalisés au 31/12/2019 : 332 980,17 €

Par ailleurs, des provisions, charges à payer et fonds dédiés sont comptabilisés pour un total de 104 957,81 € sur les établissements suivants :

Dordogne : 12 163 €

Bègles :

Bordeaux :

Béarn : 83 892,86 €

Merlet : 8 901,95 €

Soit un solde total de la couverture des engagements retraite de 437 937,98 €

ANNEXE 2.1.
MOUVEMENTS AYANT AFFECTE
LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Mouvements inter-établissements</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Immobilisation incorporelles	50 618,18	510,72			51 128,90
Immobilisations corporelles					
CSAPA M SERISE	810 248,37	11 342,00			821 590,37
CSAPA BEGLES	557 080,85	26 934,13	17 147,30		566 867,68
CAARUD PLANTEROSE	428 639,81	57 587,92			486 227,73
CSAPA Dordogne/URUD	255 328,26	1 865,99			257 194,25
CAARUD Dordogne	111 190,32	18 793,10			129 983,42
CT BARSAC	1 772 951,39	52 247,36	46 900,57		1 778 298,18
Béarn Addictions	209 615,72	54 164,62	2 219,84		261 560,50
CSAPA Ferme Merlet	1 760 926,82	13 842,97			1 774 769,79
OFDT/TREND	0,00	797,00			797,00
Pôle Prostitution	339 307,71				339 307,71
Formation	14 552,25				14 552,25
Chantiers d'insertion	183 267,58	13 328,19	200,00		196 395,77
Jeunes en errance	10 334,79				10 334,79
Stage sensibilisation	34 574,54				34 574,54
Pey Berland	185 879,48				185 879,48
TAPAJ	14 440,90				14 440,90
Hangover	20 159,30				20 159,30
Hépatites		30 000,00			30 000,00
Sous total immo. corporelles	6 708 498,09	280 903,28	66 467,71	0,00	6 922 933,66
Immobilisations financières	72 302,55	981,00	13 844,91		59 438,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 831 418,82	282 395,00	80 312,62	0,00	7 033 501,20

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE
LES AMORTISSEMENTS

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Mouvements inter-établissements</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Immobilisation incorporelles	45 931,22	2 976,24			48 907,46
Immobilisations corporelles					
CSAPA M SERISE	671 977,68	24 372,27			696 349,95
CSAPA BEGLES	400 235,04	24 245,22	17 147,30		407 332,96
CAARUD PLANTEROSE	269 644,86	23 237,55			292 882,41
CSAPA Dordogne/URUD	175 393,12	22 520,17			197 913,29
CAARUD Dordogne	97 437,08	8 730,44			106 167,52
CT BARSAC	822 986,10	78 925,35	24 709,60		877 201,85
Béarn Addictions	130 282,35	18 870,94	2 219,84		146 933,45
CSAPA Ferme Merlet	527 148,25	86 764,51			613 912,76
OFDT/TREND		100,73			100,73
Pôle Prostitution	174 945,76	25 597,00			200 542,76
Formation	14 552,25				14 552,25
Chantiers d'insertion	147 336,09	17 905,67	58,43		165 183,33
Jeunes en errance	10 334,79				10 334,79
Stage sensibilisation	29 191,02				29 191,02
Pey Berland	93 160,18	13 682,06			106 842,24
TAPAJ	7 378,98	2 290,35			9 669,33
Hangover	10 848,03	6 719,76			17 567,79
Hépatites		933,33			933,33
Sous total immo. corporelles	3 582 851,58	354 895,35	44 135,17	0,00	3 893 611,76
TOTAL AMORTISSEMENTS	3 628 782,80	357 871,59	44 135,17	0,00	3 942 519,22

ANNEXE 2.2

FONDS ASSOCIATIFS

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Fonds associatif sans droit de reprise	471 613,74			471 613,74
Fonds associatifs avec droit de reprise	326 998,12			326 998,12
Ecart de réévaluation	53 366,66			53 366,66
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	<u>851 978,52</u>			<u>851 978,52</u>

ANNEXE 2.3

ETAT DES RESERVES

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Réserve d'investissement	663 658,74			663 658,74
Réserve de compensation	457 865,82	18 755,12	5 892,33	470 728,61
Réserve trésorerie	472 729,64	15 868,34		488 597,98
Autres réserves	42 616,00			42 616,00
TOTAL DES RESERVES	<u>1 636 870,20</u>	<u>34 623,46</u>	<u>5 892,33</u>	<u>1 665 601,33</u>

ANNEXE 2.4

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Subvention Région 2013/2014	5 606,91		5 347,47	259,44
Subvention Région 2016	703,42	4 979,51	2 285,42	3 397,51
Subvention Dirrecte 2016	471,56	2 369,90	1 142,71	1 698,75
Subvention 2004	33 000,00		5 500,00	27 500,00
Subvention hangar	19 190,10		2 398,76	16 791,34
Subvention armoire médicale	697,80		146,99	550,81
Subvention Fondation Auchan	10 801,02		2 481,21	8 319,81
Subvention PEJ/Maison du parent	18 562,50		2 970,00	15 592,50
Subvention Dirrecte 2017	8 068,95		2 598,96	5 469,99
Subvention DDCS Prodomo	3 179,03		1 257,00	1 922,03
Subvention Dirrecte FDI 2019		5 000,00	535,08	4 464,92
TOTAL SUBVENTIONS INVEST.	<u>100 281,29</u>	<u>12 349,41</u>	<u>26 663,60</u>	<u>85 967,10</u>

ANNEXE 2.5

ETAT DES PROVISIONS REGLEMENTEES

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/19</u>
Couverture du BFR	71 109,09			71 109,09
Provisions pour renouvellement des immo	549 823,37	242 135,00	43 303,99	748 654,38
Réserves des plus-values nettes d'actif	159 217,21	7 394,32		166 611,53
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	<u>780 149,67</u>	<u>249 529,32</u>	<u>43 303,99</u>	<u>986 375,00</u>

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Provisions engagement retraite	93 296,73	4 317,08		97 613,81
Provisions litige	101 984,00	21 000,00		122 984,00
Provisions évaluations	25 074,72			25 074,72
Provisions RGPD	49 999,00			49 999,00
Provisions formation personnel	10 355,00		4 812,88	5 542,12
Provisions CNR E-cig/Pairs éduc/COS	6 751,00		3 485,00	3 266,00
Provisions CNR sensibilisation vapotage	10 000,00		8 947,00	1 053,00
Provisions CNR Alcochoix/Unplugged/Trav	99 000,00		24 165,23	74 834,77
Provisions CNR 2019 Merlet		4 000,00		4 000,00
Provisions CNR 2019 Bordeaux		162 079,00		162 079,00
Provisions CNR 2019 Dordogne		91 811,00		91 811,00
Provisions CNR 2019 Barsac		132 000,00		132 000,00
Provisions autres pour charges	420 294,83	8 013,69	29 877,06	398 431,46
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	<u>816 755,28</u>	<u>423 220,77</u>	<u>71 287,17</u>	<u>1 168 688,88</u>

ANNEXE 2.6

FONDS DEDIES

	<u>Au 01/01/2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Au 31/12/2019</u>
Subvention 33 TAPAJ	10 634,00			10 634,00
Subvention 33 Erasmus +	2 000,00	3 710,00	2 000,00	3 710,00
Subvention 33 ARS / parcours soin Arcachon	61 708,00	6 700,00	61 708,00	6 700,00
Subvention 33 Mairie/ARS Hangover	0,00			0,00
Subvention 33 Consultations MDFT CJC	21 800,00		21 800,00	0,00
Subvention 33 PPS Diététique	5 382,00			5 382,00
Subvention 33 PPS Caanabus café	9 049,00		9 049,00	0,00
Subvention 33 PPS Support vidéo		1 088,00		1 088,00
Subvention 33 PPS MNA		6 801,00		6 801,00
Subvention 33 MILDECA RDR Festif		1 500,00		1 500,00
Subvention 33 PPS Hépatites		11 405,00		11 405,00
Subvention 33 FIPD Hangover café COBAS		6 480,00		6 480,00
Subvention 33 JER		10 000,00		10 000,00
Subvention 33 FILE 2019 Barsac		2 091,50		2 091,50
Subvention 33 FAS Merlet	2 500,00			2 500,00
Subvention 64 Béarn	69 323,00	120 581,01	72 254,86	117 649,15
Subvention 24 PPS Aide aux parents	3 900,00			3 900,00
Subvention 24 MILDECA Festif	3 500,00			3 500,00
Subvention 24 ARS - URUD	11 256,76		4 152,99	7 103,77
Subvention 24 PPS Interv mileu scolaire	0,00			0,00
Subvention 24 PPS Prév scolaire	3 709,00		1 561,00	2 148,00
Subvention 24 MILDECA CJC Mobile	1 500,00		1 500,00	0,00
Subvention 24 MILDECA TAPAJ		6 790,00		6 790,00
Don NA Fondation Abbvie - VHC		67 000,00		67 000,00
Départ retraite Merlet	4 451,00			4 451,00
TOTAL FONDS DEDIES	210 712,76	244 146,51	174 025,85	280 833,42

ANNEXE 2.7

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les échéances des autres créances et des dettes sont à moins d'un an.

	<u>TOTAL</u>	<u>- 1 an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>+ 5 ans</u>
Emprunt Crédit Coopératif Barsac	257 605,91	90 006,64	167 599,27	
Emprunt Crédit Coopératif Pey-Berland	74 328,74	8 714,01	38 416,95	27 197,78
Emprunt Crédit Coopératif Billaudel	142 434,30	24 729,72	89 275,78	28 428,80
Emprunt CMSO Ferme Merlet	565 925,30	28 834,23	121 581,63	415 509,44
Intérêts courus	1 471,89	1 471,89		
Cautions reçues	800,00	800,00		
TOTAL ECHEANCES	1 042 566,14	154 556,49	416 873,63	471 136,02

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

152 857,59

ANNEXE 2.8

COMPTES DE REGULARISATION

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		47 628
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		51 768
CHARGES A PAYER		724 244
- Banques	1 472	
- Fournisseurs	66 904	
- Clients	66 281	
- Personnel	16 114	
- Congés à payer	376 616	
- Charges sociales sur congés	196 858	
PRODUITS A RECEVOIR		115 279
- CEID Bordeaux	87 981	
- CEID Chantiers insertion	24 410	
- CEID Bègles	0	
- CEID Barsac	2 888	
- CEID Dordogne	0	
- CEID Béarn	0	
- CEID Ferme Merlet	0	

ANNEXE 2.9

AUTRES INFORMATIONS

Montant des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants (article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/2006) : 268 665 €

Montant des honoraires du Commissaire aux comptes : 12 600,00 € TTC

ANNEXE 3.1

ANALYSE SECTORIELLE

SYNTHESE GENERALE CEID AU 31/12/2019

		Total CSAPA-CAARUD	Total DIVERS	Total Général
	<u>CHARGES</u>			
60	ACHATS	621 654,41	73 332,55	694 986,96
61	SERVICES EXT.	570 661,95	130 532,33	701 194,28
62	AUT. SERV. EXT.	550 368,81	139 839,77	690 208,58
63	IMPOTS TAXES	471 536,22	78 174,04	549 710,26
64	PERSONNEL	5 527 704,40	1 135 974,71	6 663 679,11
65	AUTRES CHARGES	52 681,32	4 281,08	56 962,40
66	INT EMPRUNTS	19 734,96	8 739,33	28 474,29
67	CHARGES EXCEPT.	39 006,09	12 491,37	51 497,46
68	DOTATIONS	986 726,08	223 434,65	1 210 160,73
		8 840 074,24	1 806 799,83	10 646 874,07
	<u>PRODUITS</u>			
70	DOTATIONS PREST.	123 063,66	425 144,87	548 208,53
70	PDTS. ANNEXES			
72	PROD IMMO			
73	PDTS TARIFICATION	8 375 561,88	0,00	8 375 561,88
74	SUBVENTIONS	92 391,84	933 513,31	1 025 905,15
75	PDTS. DIVERS GEST.	46 337,75	109 653,79	155 991,54
76	PDTS. FINANCIERS	3 222,32	260,04	3 482,36
77	PDTS. EXCEPT.	37 136,30	31 399,15	68 535,45
77	IMMO CORPORELLES			
78	REPRISE PROV.	194 539,43	34 394,62	228 934,05
79	TRANSF. CHARGES	70 909,47	260 117,37	331 026,84
		8 943 162,65	1 794 483,15	10 737 645,80
	RESULTAT COMPTABLE	103 088,41	-12 316,68	90 771,73

Remarque : Les prestations réciproques sont comprises dans le total des produits et des charges

ANNEXE 3.2

TABLEAU DES EFFECTIFS

	Exercice N		Exercice N-1	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Personnel cadre	68	45,48	63	41,57
Personnel non cadre	117	96,57	113	93,35
TOTAL	185	142,05	176	134,92